

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Emor



FEUILLET HEBDOMADAIRE AU Puits DE LA PARACHA

Pour toute remarque,
éclaircissement ou tout
autre sujet il est possible
de nous contacter:
Par téléphone: (718) 484 8 136

ou par Email:
Mail@BeerHaparsha.com

Chaque semaine diffusé gratuitement par mail.

INSCRIVEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI!

En hébreu:

באר הפרשה
subscribe@beerhaparsha.com

En anglais:

Torah Wellsprings
Torah@torahwellsprings.com

En Yiddish:

דער פרשה קוואל
yiddish@derparshakval.com

En Espagnol:

Manantiales de la Torá
info@manantialesdelatorah.com

En Français:

Au Puits de La Paracha
info@aupuitsdelaparacha.com

En Italien:

Le Sorgenti della Torah
info@lesorgentidellatorah.com

En Russe:

Колодец Торы
info@kolodetztory.com



AUX ETATS-UNIS: Mechon Beer Emounah
1660 45th St, Brooklyn NY 11204
718.484.8136

EN ISRAËL: Makhon Beer Emouna
Re'hov Dovav Mecharim 4/2
Jérusalem
Téléphone: 02-688040

Edité par le Makhon Beer Emouna

Tous droits de Reproduction réservés

La reproduction ou l'impression du feuillet de quelque
manière que ce soit à des fins commerciales ou publicitaires
sans autorisation écrite du Makhon Beer Emouna est
contraire à la Halakha et à la loi.



Torah-Box.com
diffusion du judaïsme aux francophones

Retrouvez le feuillet sur
www.torah-box.com/ravbiderman

Au Puits de La Paracha

Emor

« Vous compterez cinquante jours » : l'importance des jours constituant la période du Ômer

« Vous compterez pour vous depuis le lendemain du Chabbat (...) vous compterez cinquante jours » (23, 15)

Combien les jours du compte du Ômer, dans lesquels nous nous trouvons, sont importants, et combien ils possèdent le pouvoir de purifier l'homme de tous ses défauts et de toutes ses imperfections ! Le Or Ha'haïm écrit à propos du verset de notre Paracha rapporté ci-dessus :

« Dans son sens allusif, le terme וספרתם (« Vous compterez... ») évoque l'enseignement qui dit que les âmes du peuple d'Israël sont associées aux Tables. A cause des maladies de l'âme et de l'impureté des abominations, celles-ci se souillent et leur lumière se ternit. Nos Sages (Tan'houma Ki-Tissa, 26) disent que les Tables étaient faites de (pierre nommée) Sanepérinone (סנפרינון). C'est à ce sujet qu'il est écrit וספרתם לכם (« Vous compterez pour vous »), à savoir que **grâce à ce compte, vous vous illuminerez vous-mêmes comme le Sanepérinone** (le terme סנפרינון est la traduction araméenne de l'hébreu לכם וספרתם, n.d.t). »

Les paroles du Ramban (23,36) rendent compte également de l'intensité de la sainteté de ces jours : « **Et les jours qui sont comptés entre-temps** (entre Pessa'h et Chavouote) **sont comme des jours de 'Hol Hamoède.** » Ce qui signifie que de même que 'Hol Hamoède est constitué des jours entre le premier et le dernier jour de fête, il en est de même des jours du compte du Ômer qui sont comme les jours de 'Hol Hamoède entre Pessa'h et Chavouote.

Le 'Hida, pour sa part, rapporte au nom de Rabbénou Ephraïm que les cinquante anneaux qui reliaient les tentures du Sanctuaire sont une allusion aux cinquante jours saints du Ômer (Lé'hèm Mine Hachamaïm

sur le verset de Chemot 26, 4). Et de même que ces anneaux reliaient les tentures entre elles, ces jours relient les Bné Israël à leur Père céleste.

Le Sefat Emet (Pessa'h 5654) rapporte à ce sujet les paroles du Zohar : מאן דנטיר הני יומי : מופסח עד עשרת אין צריך לבא במושפט בתשרי "Celui qui veille au sens profond de ces jours entre Pessa'h et Chavouote, n'a pas besoin du jugement de Tichri", car il a déjà corrigé ce qu'il devait corriger.

On retrouve la même idée chez le Imré Emet (Emor) qui rapporte au nom du Ari Za'l que de même que de Pessa'h à Chavouote est l'époque où les fruits et la récolte poussent, elle est également l'époque de la croissance de l'âme :

« Et toute l'année, écrit le Imré Emet (année 5642), dépend de ces jours. Comme la pousse de la récolte s'effectue pendant cette période, de même les forces vitales de l'homme se révèlent à ce moment-là, car tout est une allusion à l'intériorité de l'âme (la conduite du monde vient nous enseigner ce qui se passe à l'intérieur de l'homme, et si nous voyons que cette période est celle de la croissance de la récolte, cela signifie également qu'elle est une période de croissance pour l'homme et que toutes ses forces vitales dépendent de ces jours).

« Toute personne sensée s'efforcera de voir à long terme afin d'exploiter au mieux ces jours si chargés de lumière et au cours desquels, elle pourra acquérir de bonnes provisions spirituelles plus facilement, et s'assurer ainsi un trésor éternel. Elle s'économisera par cela un travail bien plus fastidieux qu'elle devrait fournir dans une période ultérieure afin d'obtenir le même résultat. »

A une certaine époque, une guerre sanglante opposa la Turquie à la ville de Venise. Un jour, un des habitants de la ville vit que les Turcs étaient sur le point de



s'emparer du pont central de la ville (comme on le sait, Venise est entièrement bâtie sur l'eau et sur des fleuves, et la circulation entre les rues et les maisons s'effectue à travers des ponts). L'homme se hâta d'en faire part au chef de l'armée. Il était clair, à son avis, que le plus stratégique était de briser le pont afin d'empêcher l'ennemi d'envahir la ville. L'officier acquiesça, mais ne voulut rien faire avant d'avoir réussi à réunir tous les chefs militaires. Ces derniers, après avoir été concertés, reconnurent qu'il avait raison et envoyèrent des milliers de soldats qui détruisirent le pont. Mais à leur grande déception, il s'avéra que les Turcs étaient déjà entrés dans la ville et avaient planté leur drapeau en signe de victoire. Et ils massacrèrent alors un bon nombre de ses habitants. Le général se lamenta alors avec regret : « Si nous avions envoyé au début de la nuit, alors qu'il était encore temps, seulement quelques soldats pour détruire ce pont, ils auraient sauvé la ville entière. Car alors, ces mécréants n'auraient eu aucune voie de passage pour s'approcher et nous aurions tous été sauvés. A présent, même des myriades de soldats ne peuvent nous venir en aide ! »

En ce qui nous concerne, nos Sages nous enseignent (Chabbat 32b) : « Un homme devra toujours invoquer la miséricorde Divine avant de tomber malade. Parce que lorsqu'il tombe malade, on lui dit : 'Apporte tes mérites et sois acquitté !' » C'est ce qu'illustre l'histoire qui précède : celui qui prie avant de tomber malade prévient ainsi les accusations qui pèseraient sur lui et empêche ainsi la maladie de s'installer. Il est ainsi exempt de beaucoup d'épreuves, bien plus facilement que si celles-ci étaient déjà arrivées.

Rabbi Elimélekh de Lijensk (Noam Elimélekh sur notre Paracha) rapporte à ce sujet le verset de notre Paracha : « *Parle aux Cohanim, fils d'Aharon, et parle-leur* » (21, 1), et Rachi d'expliquer : « *Parle, parle-leur, afin de mettre en garde les grands pour qu'ils mettent en garde les petits.* »

« **Mettre en garde les grands**, commente Rabbi Elimélekh, cela suggère allusivement : 'lorsque l'homme est dans une période de grandeur spirituelle'. **Pour qu'ils mettent en garde les petits** : afin qu'il conserve la même sainteté, même dans les périodes spirituellement moins fastes. »

Cela signifie que l'homme doit s'efforcer de prolonger l'influence des périodes de grandeur et de lumière spirituelle, lorsqu'il étudie ou qu'il prie, pour éclairer également les temps où le réveil spirituel est absent. Grâce à cela, il pourra faire face aux épreuves même au cours des périodes obscures. Car toute la raison d'être des jours de fête et des 'temps de lumière' est de donner la force à l'homme de progresser dans son service Divin et de s'élever spirituellement même pendant les jours profanes.

« Lev Tov » : rendre notre cœur meilleur pendant les jours du Ômer

Le Bné Issakhar fait remarquer que le nombre de jours du Ômer s'élève à 49, qui est aussi la valeur numérique de לֵב טוֹב ("Lev Tov" : un bon cœur), afin de suggérer qu'il nous incombe, pendant ces jours, de rendre notre cœur meilleur. Cela signifie qu'il ne suffit pas de s'abstenir de nuire à notre prochain, mais un 'bon cœur' doit aussi inciter l'homme à agir positivement, à encourager son prochain et à lui prodiguer tout le bien possible.

Nombreux sont ceux qui s'attellent, durant chacun des 49 jours du Ômer, à travailler l'une des 48 vertus par lesquelles on acquiert la Torah (Pirké Avot 6, 5). Si on y prend garde, on s'apercevra que la trente-deuxième vertu est "aimer les créatures". On pourra voir en cela une allusion au fait que l'épidémie qui frappa les disciples de Rabbi Akiva cessa le trente-troisième jour du Ômer. Car après avoir accédé à la vertu d'aimer les créatures, ceux-ci parvinrent à celle de se respecter mutuellement (vertu qui leur faisait défaut et à cause de laquelle 24000 d'entre eux périrent durant cette période).



Rav Moché Dov Solovétchik raconta qu'une fois, dans son enfance, son père, le Grize, l'envoya porter une somme d'argent à un pauvre démuné de tout. Il s'excusa et demanda à son père s'il était possible de repousser cette mission à plus tard. Il venait, en effet, de passer environ une heure et demie à étudier un sujet très ardu sans avoir rien compris. Et c'était seulement maintenant qu'il commençait à y voir plus clair. C'est pourquoi il désirait achever de l'étudier, et immédiatement après, il accomplirait cette Mitsva.

Alors, le Grize lui relata une histoire qui s'était déroulée chez son propre père, Rav 'Haïm de Brisk :

Une fois, celui-ci se participait à une réunion avec plusieurs grands Rabbanim de la génération. La discussion s'orienta vers Rav Eliaou Mayezel ז"ל. Une des personnes présentes parla de lui avec une pointe de dédain, en arguant que, s'étant tellement occupé des besoins de la communauté et de bienfaisance, il n'avait laissé aucun livre exposant ses 'Hidouchim en Torah (et s'il avait modéré ses actes de charité, il aurait pu étudier davantage et innover plus de 'Hidouchim). En entendant ses mots, Rav 'Haïm se dressa sur place et s'écria avec fougue : « Quand on vient demander à un juif qui est en train d'étudier de s'arrêter pour rendre un service à son prochain (dans un cas où cela ne peut être accompli par quelqu'un d'autre) et qu'il refuse en prétextant qu'il ne peut s'interrompre, et bien, même si son livre est ouvert devant lui, c'est comme s'il était fermé ; en revanche, s'il ferme son livre pour aller l'aider, même lorsque son livre est fermé, c'est comme s'il était ouvert, car grâce à cela il bénéficiera de l'aide du Ciel, et il aura la bénédiction dans son étude" !

Un grand Talmid 'Hakham versé dans la Kabbale (descendant de Ziditchov) se rendit une fois chez Rabbi Ichaïal'e de Krastir. En voyant le nombreux public qui venait consulter ce dernier, une pointe de jalousie se réveilla dans le cœur de ce Rav et il dit à Rabbi Ichaïal'e qu'il désirait lui apprendre le

'secret des lettres' et le 'fondement des Noms sacrés'. Il se proposa, en outre, de lui enseigner comment lire les petits papiers que les gens lui remettaient, selon le 'secret des lettres', et comment 'corriger la stature intégrale de l'Homme' (toutes ces expressions sont des concepts profonds de Kabbala qui ne sont pas compréhensibles pour le commun des hommes, n.d.t.).

« Je n'ai aucune connaissance dans toutes ces notions abstruses, reconnut Rabbi Ichaïal'e. Je sais cependant une chose : lorsqu'un juif entre chez moi, et que je lui donne de quoi manger et de l'eau-de-vie à boire, le Youd (la lettre ך) se remplit et c'est là le secret du Saint Nom ך-י-ה dans le rite de Krastir : remplir le Youd de nourriture et de boisson ('juif' en Yiddich se dit Yid, qui s'entend comme le nom de la lettre Youd) ! »

Il est connu que sur la stèle du tombeau de Rabbi Ichaïal'e sont gravés les mots : « Ne s'est jamais mis en colère », alors qu'il accomplit également avec largesse l'enseignement de nos Sages : « Que ta maison soit une maison de réunion pour... », et que toutes sortes de gens furent ses hôtes. Ce que raconta une fois Rabbi 'Haïm Ouri Freund (qui l'entendit lui-même de Rabbi Méïr Alfante qui fut alors témoin de ce qui se passa alors) en est un exemple :

Comme on le sait, Rabbi Ichaïal'e rendait beaucoup d'honneurs aux fils des Admorim. Il disait qu'ils méritaient beaucoup de compassion, car leurs pères ne leur laissaient comme tout héritage et moyen de ressource que leur siège de Rabbanoute.

Une fois, se présenta chez lui le fils d'une illustre famille, auquel il avait l'habitude de donner deux cents reïnichs (ce qui constituait une somme colossale). Cette fois-ci, Rabbi Ichaïal'e ne lui en donna que cent. La colère de l'homme s'enflamma et dans son emportement, il alla jusqu'à réclamer son 'dû' :

« Rabbi, s'écria-t-il, vous me donnez toujours 200 reïnichs, pourquoi réduisez-vous mon 'salaire' ?



- Il y quelques temps, répondit Rabbi Ichaïal'e avec la plus grande humilité, un incendie s'est déclaré dans la synagogue (en 1920), et il faut la reconstruire. Cela nécessite de gros frais, la situation est difficile, c'est pour cela que je ne t'ai donné que 100 reïnichs.

- A-t-on jamais entendu une chose pareille, protesta l'homme sur un ton de reproche : se construire une synagogue sur mon compte !

-Tu as raison », consentit le Rabbi.

Et sur ces paroles, il entra dans sa chambre et lui apporta 100 reïnichs supplémentaires !

Lorsque Rav Chlomo Baroukh Fragner (le fils de Rav Yaakov Fragner, gendre du Maharam Chik) entra une fois chez Rabbi Ichaïal'e, celui-ci s'écria : « A présent, je viens d'apporter une réponse unique à sept questions ! »

Rav Chlomo s'émerveilla du génie extraordinaire du Rav et attendit qu'il lui dévoile un raisonnement long et compliqué. Rabbi Ichaïal'e lui expliqua aussitôt :

« Vois-tu, avant toi, un juif était assis ici et il épancha son cœur sur les sept âmes qui se posent chacune, chez lui, la question : "Et si vous demandez, que mangerons-nous ?" J'ai répondu à toutes ces questions avec une seule réponse, en lui donnant 200 reïnichs, et elles ont toutes été résolues de manière extraordinaire ! »

Lorsque Rav 'Haïm Ozer remit, une fois, son ouvrage hors du commun, le A'hiézer, à Rav Eliaou Mayezel, le Rav de Lödj, il constata à quel point celui-ci s'émerveillait des livres d'étude. Il se permit donc de lui demander : « Quand aurons-nous le mérite de voir les livres du Rav ? »

Rav Eliaou Mayezel l'introduisit dans la pièce intérieure attenante. Il lui montra alors des boîtes remplies de reconnaissances de dettes qu'il avait contractées pour des veuves et des orphelins : « Voilà, lui dit-il, ce sont les livres que j'ai écrits ! »

Et de fait, vers la fin de sa vie, Rav 'Haïm Ozer lui-même, déclara qu'à présent, il découvrait que tous ses livres et tous ses commentaires inédits de la Torah n'étaient qu'un jeu d'enfant en regard de l'immense entreprise de Rav Eliaou en faveur des veuves et des orphelins.

« Juge ton prochain favorablement » : quelques conseils pour y arriver

Comme nous l'avons dit précédemment, il est essentiel durant cette période d'améliorer ses qualités de cœur. Il faut savoir également que cela inclut le devoir de juger son prochain favorablement, en particulier parce que, comme l'enseignent nos Sages (Yévamot 62b), ce fut pendant cette période que périrent les disciples de Rabbi Akiva pour s'être manqué de respect mutuel. Il nous incombe donc d'approfondir quelque peu ce thème très vaste.

La Torah écrit (Parachat Kédochim 19, 15) : « Tu jugeras ton peuple avec justice », et Rachi d'expliquer : « Juge ton prochain favorablement. » De même, nos Sages enseignent (Pirké Avot 2, 5) : « Ne juge pas ton prochain avant d'être arrivé à sa place », et le Sefat Emet d'écrire à ce sujet : « Cela sous-entend qu'à la place de son prochain, on ne pourra jamais arriver, car les caractères de chacun sont différents ; c'est pourquoi : ne juge jamais ton prochain ! »

Il est en effet impossible d'arriver véritablement à la place de quelqu'un d'autre, car pour y arriver réellement du point de vue moral et physique, des aptitudes et des traits de caractère, de l'environnement familial et de l'entourage, des amis et des proches... il faudrait naître de nouveau, à partir des mêmes parents, avoir le même âge, la même situation, etc. Et même alors, qui pourrait assurer que la compréhension des choses serait la même ! Or sans cela, comment pourrait-on le juger défavorablement ? **Telle est l'explication de : "ne juge pas ton prochain avant d'être arrivé à sa place", à savoir : cela n'arrivera jamais ! Dès lors, abstiens-toi, tant qu'il en**



est encore temps, de juger celui que tu rencontres sur ton chemin !

Un maître d'école, qui était particulièrement ponctuel et arrivait toujours à être à l'heure au Talmud-Torah raconta qu'il dut s'attarder une fois, à cause d'un cas de force majeur. Voyant qu'il allait arriver en retard pour la première fois de sa vie, il se dépêcha de prendre un taxi, en espérant ainsi faire très rapidement le trajet qui devait l'amener à destination. Malheureusement, des embouteillages le ralentirent, et malgré lui, il arriva au Talmud-Torah cinq minutes après la sonnerie. Au moment-même où il franchit le seuil de sa classe, un des élèves se hâta de brandir son bras en lui montrant sa montre. L'enseignant en fut très irrité ; quelle insolence de vouloir lui faire remarquer son retard, d'autant plus que c'était la première fois de sa vie et que, de plus, il avait fait tous les efforts possibles pour arriver à l'heure ! Il voulut lui faire payer son impudence ; néanmoins, il avait, une fois, pris sur lui la résolution de ne jamais réagir au moment de la colère mais seulement une demi-heure après (si seulement tous les juifs pouvaient apprendre de lui cette bonne conduite, beaucoup de disputes seraient ainsi évitées dans le Klal Israël !). Avec des forces surhumaines, il se retint donc, et commença son cours comme si de rien n'était, tandis que la colère ne cessait de brûler en lui durant tout ce temps. Dès que la sonnerie indiquant la pause retentit, le même enfant courut vers lui en brandissant à nouveau sa montre, en criant : « Rebbe, Rebbe, hier, j'ai acheté une montre et je ne l'ai encore montrée à personne, parce que je voulais que le Rebbe soit le premier à la voir... ! »

Outre le fait que de ne pas répondre au moment de la colère soit une attitude susceptible d'éviter nombre de déconvenues, cette histoire nous enseigne jusqu'où l'on doit juger son prochain favorablement, même lorsqu'il semble clairement qu'il n'existe aucune excuse pour cela !

En 1874, le Gaon Rabbi Arié Rabbinoitch (le petit-fils du 'Yéoudi Hakadoch' de Parchis'ha) fit

son Alya, bien que cela exigeât de lui un immense sacrifice (à cette époque, la famine et la pauvreté régnaient dans le pays, et pourtant, il quitta tous ses proches et s'établit, accompagné seulement de la Rabbanite et de ses sept enfants, en Eretz-Israel).

Avant de se mettre en chemin, il alla prendre congé des Tsadikim de sa génération qui se trouvaient en Pologne et dans les pays voisins. Ses déplacements le conduisirent à Trisk, lieu de résidence de Rabbi Avraham Hamaguid. Lorsqu'il arriva, il trouva la synagogue pleine à craquer. Sur l'estrade, se tenaient deux riches de la communauté qui se lamentaient amèrement en versant de chaudes larmes devant l'assemblée des fidèles qui les écoutaient dans une atmosphère de crainte Divine. Voici ce que les deux hommes racontèrent alors :

« Nous sommes associés dans de grosses affaires, et nous avons dû voyager loin afin d'acheter notre marchandise. Nous primes alors avec nous une bourse contenant une très grosse d'argent. Au beau milieu du chemin, nous avons rencontré un pauvre, démuné de tout, qui voyageait à pied, son baluchon sur l'épaule. Nous lui proposâmes alors de faire la route avec nous. Il nous remercia de tout son cœur, d'autant plus que sa destination était proche de la nôtre. Durant le trajet, nous apprîmes qu'il avait une grande famille בלע"ז, et qu'afin de nourrir ses enfants, il avait été tenu de s'exiler vers une ville lointaine et de travailler comme enseignant dans la maison d'une famille de paysans. A présent, après plusieurs années, il avait amassé une somme confortable et il revenait joyeusement chez lui afin de marier ses filles. Nous continuâmes ainsi à discuter tranquillement pendant le reste du trajet.

« A l'approche du Chabbat, nous fîmes halte dans une petite ville où nous louâmes une grande chambre dans l'une des bonnes auberges de l'endroit, comme il convient à des gens riches comme nous, et généreusement, nous payâmes également de notre poche la location d'une belle chambre pour ce pauvre qui voyageait avec nous. Le



Chabbat se déroula agréablement, nous y dégustâmes toutes sortes de mets succulents. Le pauvre ne cessa de nous remercier du fond du cœur pour la générosité dont nous faisons preuve à son égard. A l'issue du Chabbat, nous nous hâtâmes de vérifier notre bourse et nous constatâmes avec stupeur qu'il nous manquait 200 pièces d'argent. Même après avoir cherché dans tous les coins de la chambre, cette somme demeura introuvable. Immédiatement, un soupçon nous effleura : peut-être ce pauvre avait-il jeté son dévolu sur de l'argent qui ne lui appartenait pas ? Il était presque certain que l'appât du gain avait pu lui faire perdre la raison et qu'il avait pu voler ce qui n'était pas à lui.

« De ce fait, nous le convoquâmes et, avec diplomatie, nous lui demandâmes qu'il nous rende ce qu'il avait volé. Cependant, l'homme demeura stupéfait que nous puissions le soupçonner, et nous assura que, de sa vie, il n'avait jamais profité d'argent volé et, que D. préserve de le soupçonner d'une telle chose !

« Voyant qu'il 'n'avouait pas', nous commençâmes à lui parler durement en lui promettant que s'il ne rendait pas l'argent volé, il serait sévèrement châtié. Et nous nous mîmes à le frapper violemment afin qu'il avoue. En outre, nous proférâmes à son encontre des paroles plus qu'acérées : "Comment as-tu pu nous rendre le mal pour le bien après que nous t'avons eu pris dans une confortable charrette, que nous avons dépensé pour toi tous les frais du Chabbat... !" Mais l'homme maintint sa déclaration : ce n'était pas lui qui avait volé cet argent. Nous fouillâmes alors, de force, ses poches et après une courte vérification, nous trouvâmes une bourse d'argent cousue d'un fil rouge à l'intérieur de son manteau. Nous déchirâmes la doublure et en sortîmes **200 pièces d'argent...**

« L'homme se défendit encore avec force : "Cet argent est celui que j'ai amassé durant des années de travail comme enseignant et il est à moi !" Nous repoussâmes alors ses

arguments : "Comment est-il possible, d'après cela, que le montant soit exactement le même que celui qui se trouvait dans notre bourse ?"

« Pour couronner le tout, en entendant les cris, la patronne de l'auberge fit irruption et ajouta une 'preuve' : elle voyait à présent sa duperie, car la veille du Chabbat, cet homme était venu lui demander du fil et elle lui en avait donné du rouge. Et bien qu'il prétendit que sa bourse avait été cousue déjà depuis plusieurs jours, nous ne fîmes aucun cas de ses 'prétextes'. Il fut clair pour nous qu'il nous avait volé l'argent qui nous manquait. Nous continuâmes, de ce fait, à le frapper avec violence et reprîmes 'notre' argent malgré ses protestations et ses supplications d'avoir pitié de lui. Puis, nous poursuivîmes notre route vers la foire.

« A peine fûmes-nous sortis de la ville, qu'une charrette de la poste nous rattrapa pour remettre à l'un d'entre nous une missive urgente de la part de sa femme contenant les mots suivants :

« "Avant que tu partes, j'ai eu un besoin urgent de 200 pièces d'argent, et je les ai pris de la bourse que tu avais préparée. Je n'ai pas eu la possibilité jusqu'à présent de te le faire savoir, je t'envoie donc cette lettre..."

« A ce moment-là, les ténèbres nous enveloppâmes tous les deux : il s'avérait que nous avions soupçonné un innocent, et que nous l'avions même frappé gratuitement !

« Nous fîmes demi-tour sur le champ vers l'auberge. Peut-être le pauvre s'y trouvait-il encore et pourrions-nous lui rendre la 'brebis de l'indigent' que nous lui avions volée et nous faire pardonner pour les coups et les affronts que nous lui avions fait subir ?

« Cependant, lorsque nous arrivâmes, nous apprîmes que le cœur du pauvre n'avait pas supporté la lourde épreuve qu'il avait subie, en particulier après les terribles coups qu'il avait reçus, et que son état était critique. Nous alertâmes immédiatement un médecin expérimenté, mais en vain : le malheureux



rendit l'âme comme pour nous dire que nos propres mains ont versé du sang d'un juif innocent, au lieu de le juger favorablement !

« Nous ne sûmes plus quoi faire de nous-mêmes tant les regrets étaient cuisants. Même si tout avait semblé si clair et que nous avions même des preuves de son méfait, c'était la triste vérité qui venait de se révéler !

« La tête basse, nous nous rendîmes chez le Rabbi de Trisk afin qu'il nous montre la voie du repentir. Ce dernier nous écouta attentivement, puis il nous dit :

"La terrible souffrance des regrets est, à elle seule, une expiation pour vous. A présent, prenez comme résolution de subvenir largement aux besoins de la veuve et des orphelins et pourvoyez à leur mariage exactement comme vous l'auriez fait pour vos propres enfants (certains rapportent qu'il

leur ordonna de sortir en exil une année durant). En outre, vous devrez réunir tous les habitants de la ville, hommes, femmes, enfants, du plus jeune au plus vieux, et vous leur raconterez toute l'histoire du début à la fin. L'humiliation que vous subirez et la leçon que les gens en tireront à savoir jusqu'où va le devoir de juger favorablement son prochain, même quand les soupçons semblent justifiés, seront pour vous votre pardon !" »

Rav Yéhochoua Acher, le fils de Rabbi Arié, avait coutume de raconter cette histoire à ses descendants, afin qu'ils sachent de génération en génération jusqu'où va l'obligation de juger son prochain favorablement même s'il nous semble clair comme le jour que quelqu'un nous a causé du tort. Voyons quel fut le sort de ces deux riches qui en vinrent jusqu'à verser le sang d'un innocent !

